



Le 17 octobre 2023

Objet : Préoccupations au sujet du programme Emplois d'été Canada

Aux membres du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes (HUMA),

Je vous écris pour vous faire part de certaines de mes préoccupations concernant le programme Emplois d'été Canada, plus précisément concernant la durée d'emploi et les exigences relatives à l'âge dans le cadre du programme. Je suis heureuse de pouvoir formuler des commentaires sur cette importante initiative et j'espère que mes observations contribueront à l'amélioration continue de cet important programme.

Le programme Emplois d'été Canada joue un rôle crucial en offrant des possibilités d'emploi intéressantes aux étudiants qui se préparent à retourner à l'école ou qui ont récemment obtenu leur diplôme. Depuis 2020, notre organisation sans but lucratif a grandement profité de ce programme. J'estime toutefois qu'il faut régler deux enjeux importants afin de maximiser l'efficacité du programme.

Premièrement, limiter les contrats de travail à seulement huit semaines représente un défi de taille, tant pour les employés que pour les employeurs. Cette durée est souvent insuffisante pour permettre aux employés de passer par un processus complet d'intégration, recevoir une formation adéquate et prendre l'assurance requise pour exceller dans leurs fonctions. De plus, elle n'offre pas un emploi stable tout au long de la saison estivale. Ce manque de sécurité d'emploi fait en sorte que les organisations sont aux prises avec un taux de roulement élevé du personnel, ce qui crée des défis opérationnels et entraîne des niveaux de dotation inadéquats pour les programmes qui s'échelonnent sur toute la période estivale. Je recommande fortement d'offrir la durée d'emploi demandée par le demandeur (jusqu'à 18 semaines) pour veiller à ce que les postes soient pourvus et pour permettre aux participants d'acquérir une expérience enrichissante et de contribuer efficacement à leurs rôles respectifs. Il semble qu'en 2023, l'objectif d'Emplois d'été Canada était de créer davantage d'emplois, et non pas de miser sur la longueur/qualité de l'emploi. Il était également décevant que les candidats ne puissent pas cumuler différents contrats avec notre organisation (c'est-à-dire deux contrats consécutifs de huit semaines), étant donné que nous avons eu d'excellents candidats qui souhaitaient demeurer avec notre organisation pendant tout l'été.

Deuxièmement, l'exigence relative à l'âge dans le cadre du programme Emplois d'été Canada est un facteur limitatif. Il est évident que les étudiants décrochent leur diplôme à différents âges; leur besoin d'obtenir des possibilités d'emploi d'été intéressantes ne se limite donc pas à un groupe d'âge précis. L'actuelle limite d'âge restreint le bassin de candidats qualifiés que les organisations peuvent embaucher et nuit aux personnes de plus de 30 ans qui veulent trouver des emplois d'été pour étudiants. Il est essentiel de reconnaître la diversité de la main-d'œuvre et les différentes étapes auxquelles les gens amorcent leur cheminement professionnel. Je



A Greener Future
312, promenade Delray
Markham, ON, L6E 0R2
info@agreenerfuture.ca
705-791-5358

suggère donc de revoir les restrictions relatives à l'âge pour veiller à ce que le programme demeure inclusif et équitable pour toutes les personnes qui cherchent un emploi.

En conclusion, le programme Emplois d'été Canada est une initiative louable qui joue un rôle vital pour soutenir les étudiants et les nouveaux diplômés. Toutefois, les limites de durée d'emploi et les exigences relatives à l'âge entravent son efficacité globale. Je vous demande de bien vouloir tenir compte de ces préoccupations et de vous engager à améliorer l'incidence du programme en vous attaquant à ces enjeux. Une approche plus souple en ce qui concerne la durée du contrat et les exigences relatives à l'âge permettrait au programme de mieux répondre aux besoins changeants des étudiants et des employeurs.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce dossier. J'espère que mes commentaires contribueront à l'amélioration continue du programme Emplois d'été Canada, de sorte qu'il soit plus accessible et bénéfique pour tous les Canadiens.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Rochelle Byrne

Directrice
exécutive

A Greener Future